

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1076 portant nominations et mutations à compter du 15 novembre 1937 du personnel sui vant :

n° 1076

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 novembre 1937

Numéro JO
n° 492 du 30/11/1937

Date du numéro
30 novembre 1937

TEXTE INTÉGRAL

M. Poisson, administrateur adjoint de 1^e classe des colonies, nouvellement affecté à la Côte française des Somalis, est mis à la disposition de l'administrateur commandant le cercle de Djibouti en qualité de premier adjoint. M. Trobas, commis des services civils, précédemment en service au cercle de Djibouti, est mis à la disposition de l'administrateur des colonies, inspecteur du travail, chargé du service de l'inscription maritime, en remplacement de M. Emile, commis principal des secrétariats généraux. indisponible. M. Bernard, adjoint principal des services civils, est chargé, sous l'autorité du chef du bureau des affaires économiques et d'administration générale, du service des contributions, en remplacement de M. Velayin, sous-chef de bureau des secrétariats généraux, mis à la disposition de M. le chef des bureaux du secrétariat général pour servir au bureau des finances. M. Velayin, sous-chef de bureau des secrétariats généraux, précédemment chargé du service des contributions, est mis à la disposition de M. le chef des bureaux du secrétariat général. pour servir au bureau des finances, en remplacement numérique de M. Julien, souschef de bureau des secrétariats généraux, titulaire d'un congé administratif. M. Pichon, contrôleur-receveur de l'enregistrement, en service détaché, nouvellement affecté à la Côte française des Somalis, est nommé receveur des domaines, de l'enregistrement et du timbre de la colonie.